

CHEMINS DE SELECTION EQUIPE DE FRANCE 2021

Préalables :

- Respecter les règlements nationaux et internationaux ;
- Signer la convention Athlète/Fédération pour les Sportifs de Haut Niveau ;
- Participer à la préparation planifiée par le responsable de l'Equipe de la discipline.

1. U15 – COURSE INTERNATIONALE (Cadet-te-s)

Participations obligatoires : Championnats de France piste et route, Coupe de France de Coulaines

Une sélection de 6 athlètes maximum (filles et garçons confondus) sera arrêtée par le sélectionneur sur l'analyse des performances réalisées sur les différentes compétitions de l'année.

2. U16 et U17 CHAMPIONNATS D'EUROPE (Juniors B)

Participations obligatoires : championnat de France route, Coupe de France de Coulaines, Championnat de France piste

Une sélection de 10 athlètes maximum (filles et garçons confondus) sera arrêtée à partir des épreuves de référence que sont :

Championnat de France route : 100m, 1 tour, course à points et course à élimination.

Coupe de France piste à Coulaines

3. U18 et U19 CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE (Juniors A)

Participations obligatoires : championnat de France route, Coupe de France de Coulaines, championnat de France piste

3.1 Championnat d'Europe :

Une sélection d'athlètes Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage entre France route et la Coupe de France de Coulaines
- Coupe de France piste Coulaines

et sur La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France.

Les membres de l'Equipe de France pour le championnat d'Europe peuvent être amenés à ne participer qu'à une partie des épreuves du championnat de France piste, dans l'objectif de performance à l'Euro. C'est l'entraîneur national qui décidera et informera la commission course et l'organisateur des choix effectués.

3.2 Championnat du monde :

Dans le respect des règles internationales, la FF Roller et Skateboard sélectionne les athlètes ayant le plus fort potentiel pour atteindre, dans sa discipline, le niveau de performance établi par le Conseil d'Administration sur proposition du DTN.

Une sélection d'athlètes Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Il s'appuiera sur les événements suivants :

- Championnat de France Route
- Stage entre France route et la Coupe de France de Coulaines
- Coupe de France de Coulaines
- Championnat d'Europe pour les sélectionnés
- *Championnat de France piste pour les athlètes non sélectionnés à l'Euro et se révélant performant lors du France piste.*
- *Un test sélectif pourra être organisé pour quelques athlètes afin de finaliser la sélection du mondial si le sélectionneur l'estime nécessaire.*

Et sur la capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France.

A noter, un stage de préparation aura lieu pour les sélectionnés sur le mois d'août.

4. SENIOR : CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE

Participations obligatoires : championnat de France route, Coupe de France de Coulaïnes, Championnat de France piste

4.1 Championnat d'Europe :

Une sélection d'athlètes Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Sont notamment pris en compte :

- Les résultats obtenus sur les compétitions de référence (Championnats d'Europe et du Monde) des années antérieures (N-2) ;
- La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France ;
- Les performances observées sur le championnat de France route, la Coupe de France piste de Coulaïnes
- Stage complémentaire sélectif (si nécessaire) à la suite de la Coupe de France de Coulaïnes, pour tout ou partie des athlètes.

Les membres de l'Equipe de France pour le championnat d'Europe peuvent être amenés à ne participer qu'à une partie des épreuves du championnat de France piste, dans l'objectif de performance à l'Euro. C'est l'entraîneur national qui décidera et informera la commission course et l'organisateur des choix effectués.

Le sélectionneur se réserve la possibilité de convoquer des athlètes uniquement pour l'épreuve du marathon s'il l'estime nécessaire à la vue de la stratégie de l'Equipe de France et du niveau des athlètes.

4.1 Championnat du monde :

Dans le respect des règles internationales, la FF Roller et Skateboard sélectionne les athlètes ayant le plus fort potentiel pour atteindre, dans sa discipline, le niveau de performance établi par le Conseil d'Administration sur proposition du DTN.

Une sélection d'athlètes Femmes et Hommes sera définie selon le choix du sélectionneur.

Sont notamment pris en compte :

- Les résultats obtenus sur les compétitions de référence (Championnats d'Europe et du Monde) des années antérieures (N-2)
- La capacité des sportifs retenus à participer à une performance collective de l'Equipe de France ;
- Les performances observées sur le championnat de France route et la Coupe de France de Coulaïnes
- Le championnat d'Europe pour les sélectionnés
- *Championnat de France piste pour les athlètes non sélectionnés à l'Euro et se révélant performant lors de cet événement.*
- *Un test sélectif pourra être organisé pour quelques athlètes pour finaliser la sélection du mondial si le sélectionneur*

Le stage de préparation au Championnat du Monde se déroulera en Colombie avec un départ anticipé (20 août).

5. Autres compétitions en Equipe de France

Sur l'année 2021, une compétition internationale EDF sera réalisée pour les catégories Senior et Junior A.

Evènement : Course Internationale l'Aquila du 21 au 23 mai

La sélection se réalisera sur les différents moments où le sélectionneur pourra voir les athlètes : courses réservées SHN, stages, courses nationales.

Le sélectionneur prendra aussi en considération le potentiel des athlètes observés sur les deux dernières années, dans une perspective de préparation aux événements majeurs de l'année 2021.

Si cette épreuve se maintient, il est possible que la sélection soit annoncée avant le France route.

6. Le comité de sélection :

Il est composé :

- DTN
- Responsable Technique Course

Toute sélection peut être remise en cause notamment pour blessure constatée, maladie, non-respect de l'éthique sportive, sanction disciplinaire, ouverture d'une procédure dopage....

Le DTN se laisse la possibilité de prendre toute décision qui s'impose pour renforcer le potentiel de l'Equipe de France.

Le DTN peut organiser des tests de performance entre deux ou plusieurs sportifs pour finaliser la sélection.

Particularités 2021 : les contraintes de la crise sanitaire

Le chemin de sélection peut être modifié et revu entièrement si les conditions sanitaires et les contraintes qui y sont liées, l'empêchent de se dérouler correctement. Alors, un nouveau chemin de sélection, adapté, sera présenté.